

Modèle CCYC : ©DNE

**Nom de famille** (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

**Prénom(s)** :

**N° candidat** :  **N° d'inscription** :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

**Né(e) le** :  /  /

 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

## ÉVALUATION

**CLASSE** : Première

**VOIE** :  Générale  Technologique  Toutes voies (LV)

**ENSEIGNEMENT** : LLCA grec

**DURÉE DE L'ÉPREUVE** : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA                      LVB

Axes de programme : La cité entre réalités et utopies

**CALCULATRICE AUTORISÉE** :  Oui  Non

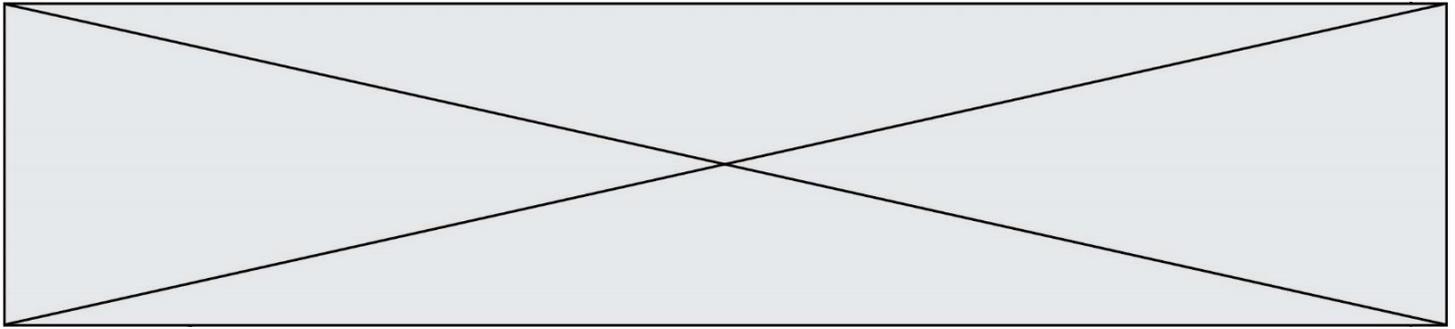
**DICTIONNAIRE AUTORISÉ** :  Oui  Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

**Nombre total de pages** : 4



Les dictionnaires grec-français sont autorisés. Aucun autre document n'est autorisé.

### La formation du roi à la justice

Fils du roi des Perses Darius, élevé dans le respect des lois, Cyrus (V<sup>e</sup> siècle avant notre ère) se rend, encore enfant, à la cour de son grand-père Astyage, roi des Mèdes. Comme sa mère Mandane s'apprête à rentrer en Perse en laissant Cyrus auprès d'Astyage, elle s'inquiète de son éducation à la justice.

« Τὴν δὲ δικαιοσύνην, ὦ παῖ, πῶς μαθήσῃ ἐνθάδε ἐκεῖ ὄντων σοι τῶν διδασκάλων ; »

Καὶ τὸν Κῦρον φάναί ·

« Ἄλλ', ὦ μήτερ, ἀκριβῶς ταύτην γε οἶδα.

- Πῶς σὺ οἶσθα; τὴν Μανδάνην εἶπεῖν.

5 - Ὅτι, φάναί, ὁ διδάσκαλός με ὡς ἤδη ἀκριβοῦντα τὴν δικαιοσύνην καὶ ἄλλοις καθίστη δικάζειν. Καὶ τοίνυν, φάναί, ἐπὶ μιᾷ ποτε δίκη πληγὰς ἔλαβον ὡς οὐκ ὀρθῶς δικάσας. Ἦν δὲ ἡ δίκη τοιαύτη · παῖς μέγας μικρὸν ἔχων χιτῶνα ἕτερον παῖδα μικρὸν μέγαν ἔχοντα χιτῶνα ἐκδύσας αὐτὸν τὸν μὲν ἑαυτοῦ ἐκεῖνον ἠμφίεσε, τὸν δ' ἐκείνου αὐτὸς ἐνέδου. Ἐγὼ οὖν τούτοις δικάζων ἔγνω βέλτιον εἶναι ἀμφοτέροις τὸν ἀρμόττοντα ἐκάτερον χιτῶνα

10 ἔχειν. Ἐν δὲ τούτῳ με ἔπαισεν ὁ διδάσκαλος, λέγων ὅτι ὅποτε μὲν κατασθεῖν τοῦ ἀρμόττοντος κριτῆς, οὕτω δέοι ποιεῖν, ὅποτε δὲ κρῖναι ποτέρου ὁ χιτῶν εἴη, τοῦτ' ἔφη σκεπτέον εἶναι τίς κτῆσις δικαία ἐστί, πότερα τὸν βία ἀφελόμενον ἔχειν ἢ τὸν ποιησάμενον ἢ πριάμενον κεκτῆσθαι. Ἐπεὶ δ', ἔφη τὸ μὲν νόμιμον δίκαιον εἶναι, τὸ δὲ ἄνομον βίαιον, σὺν τῷ νόμῳ ἐκέλευεν ἀεὶ τὸν δικαστὴν τὴν ψῆφον τίθεσθαι. Οὕτως ἐγὼ σοι, ὦ μήτερ, τά γε

15 δίκαια παντάπασιν ἤδη ἀκριβῶς · ἦν δὲ τι ἄρα προσδέωμαι, ὁ πάππος με, ἔφη, οὗτος ἐπιδιδάξει.

- Ἄλλ' οὐ ταυτά, ἔφη, ὦ παῖ, παρά τε τῷ πάππῳ καὶ ἐν Πέρσαις δίκαια ὁμολογεῖται · οὗτος μὲν γὰρ τῶν ἐν Μήδοις πάντων ἑαυτὸν δεσπότην πεποίηκεν, ἐν Πέρσαις δὲ τὸ ἴσον ἔχειν δίκαιον νομίζεται. Καὶ ὁ σὸς πρῶτος πατὴρ τὰ τεταγμένα μὲν ποιεῖ τῇ πόλει, τὰ

20 τεταγμένα δὲ λαμβάνει, μέτρον δὲ αὐτῷ οὐχ ἡ ψυχὴ, ἀλλ' ὁ νόμος ἐστίν. Ὅπως οὖν μὴ ἀπολη<sup>1</sup> μαστιγούμενος, ἐπειδὰν οἴκοι ἦς, ἂν παρὰ τούτου μαθῶν ἡκῆς ἀντὶ τοῦ βασιλικοῦ τὸ τυραννικόν, ἐν ᾧ ἐστί τὸ πλέον οἶεσθαι χρῆναι πάντων ἔχειν.

**[ - Ἄλλ' ὁ γε σὸς πατὴρ, εἶπεν ὁ Κῦρος, δεινότερός ἐστιν, ὦ μήτερ, διδάσκειν μείον ἢ πλέον ἔχειν · ἢ οὐχ ὀρθῶς, ἔφη, ὅτι καὶ Μήδους ἅπαντας δεδίδαχεν ἑαυτοῦ μείον ἔχειν ;**

<sup>1</sup> Deuxième personne du singulier au présent du subjonctif passif ; comprendre : « Attention de ne pas te faire tuer sous les coups de fouet ... »

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	<small>(Les numéros figurent sur la convocation.)</small>																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

25 «Ὅστε θάρρει, ὡς ὃ γε σὸς πατὴρ οὔτ' ἄλλον οὐδένα οὔτ' ἐμὲ πλεονεκτεῖν μαθόντα ἀποπέμπεται.» ]

Xénophon, *Cyropédie*, livre I, 16-18

### Traduction

« Et la justice, mon enfant, comment l'apprendras-tu ici, puisque tes maîtres sont là-bas ? »

Et Cyrus de répondre :

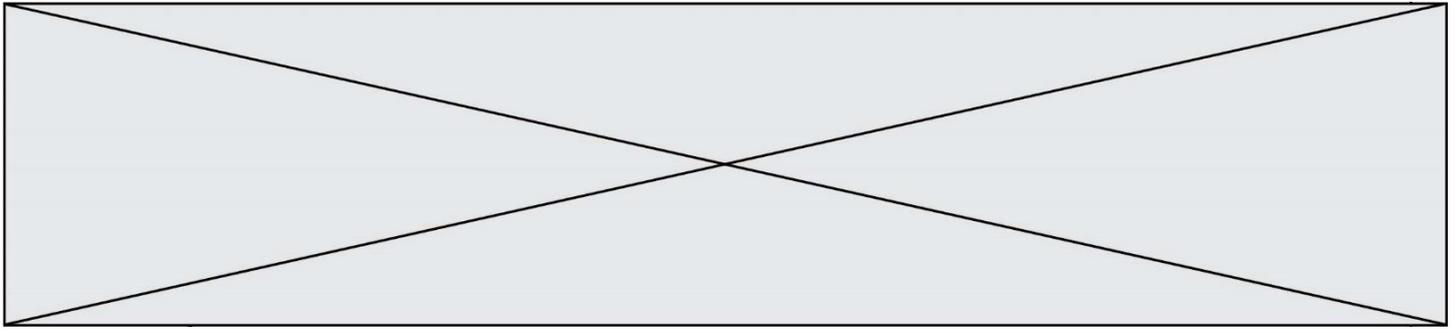
« Mais je connais bien la question, mère.

— Comment cela, reprit Mandane ?

**(5)** — Parce que mon maître, me voyant déjà fort en justice, me chargeait de juger les autres. Il n'y a qu'une affaire à propos de laquelle je reçus des coups pour n'avoir pas bien jugé. Voici cette affaire : un enfant qui était grand et qui avait une petite tunique, voyant qu'un autre enfant qui était petit en avait une grande, la lui enleva, lui passa la sienne et mit lui-même l'autre. Ayant à les juger, je décidai que le mieux était pour tous les deux d'avoir chacun la tunique qui lui allait. **(10)** Là-dessus le maître me battit : « Chaque fois, me dit-il, que tu as été chargé de juger ce qui va bien, il faut faire comme tu as fait ; mais puisqu'il s'agissait de juger à qui appartenait la tunique, il fallait examiner quel en était le propriétaire légitime et qui devait l'avoir, celui qui l'avait prise de force ou bien celui qui l'avait fait faire pour lui ou achetée. Puisque ce qui est conforme à la loi est juste et ce qui est contraire à la loi arbitraire, mon maître ordonnait au juge de toujours conformer sa sentence à la loi. Ainsi tu vois, ma mère, que sur la justice je suis parfaitement au courant ; **(15)** et si j'ai besoin de leçons supplémentaires, voici grand-père qui me les donnera.

— Mais, dit-elle, on n'a pas chez ton grand-père et en Perse les mêmes façons de voir sur la justice : lui s'est rendu maître absolu chez les Mèdes ; en Perse au contraire c'est l'égalité des droits qui est regardée comme la justice. Ton père est le premier à faire ce que l'État ordonne, à recevoir ce qu'il lui attribue, et la limite de son pouvoir est, non pas son caprice, mais la loi. **(20)** Prends donc garde de mourir sous le fouet une fois dans ton pays, si tu y rentres après avoir appris de ton grand-père, au lieu des règles de la royauté, celles de la tyrannie, dont le propre est de croire qu'elle doit posséder plus que tout le monde. »

Traduction : Michel Bizos, Paris, Les Belles Lettres, 1971



## Partie 1 : Lexique et étude de la langue

### A. Lexique (3 points)

À partir de vos connaissances lexicales et d'une lecture précise de l'extrait, expliquez à quelles manières d'exercer le pouvoir renvoie l'expression ἀντί τοῦ βασιλικοῦ τὸ τυραννικόν (lignes 21-22).

### B. Faits de langue (5 points)

Relevez dans les lignes 17 à 22 (depuis Ἄλλ' οὐ ταῦτά jusqu'à πάντων ἔχειν) trois expressions de la négation. Commentez leur emploi dans la leçon que Mandane veut donner à son fils.

## Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes. (12 points)

### Choix n° 1 (Langue) :

Traduisez les lignes 23-26 entre crochets (depuis Ἄλλ' ὃ γε σὸς πατήρ jusqu'à ἐμὲ πλεονεκτεῖν μαθόντα ἀποπέμψεται) :

- Ἄλλ' ὃ γε σὸς πατήρ, εἶπεν ὁ Κῦρος, δεινότερός<sup>2</sup> ἐστίν, ὧ μῆτερ, διδάσκειν μείον<sup>3</sup> ἢ πλέον ἔχειν ἢ οὐχ ὄραξ, ἔφη, ὅτι καὶ Μήδους ἅπαντας δεδίδαχεν<sup>4</sup> ἑαυτοῦ μείον<sup>5</sup> ἔχειν ; Ὅστε θάρρει<sup>6</sup>, ὡς ὃ γε σὸς πατήρ οὐτ' ἄλλον οὐδένα<sup>7</sup> οὐτ' ἐμὲ πλεονεκτεῖν μαθόντα ἀποπέμψεται. »

### Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).

<sup>2</sup> L'adjectif δεινός se construit avec un infinitif (διδάσκειν : *enseigner aux autres*) exprimant une destination. L'infinitif διδάσκειν introduit à son tour l'infinitif ἔχειν.

<sup>3</sup> μείον : comparatif neutre employé adverbialement ; de même πλέον.

<sup>4</sup> δεδίδαχεν : indicatif parfait, troisième personne du singulier de διδάσκω ; traduire par un passé composé.

<sup>5</sup> ἑαυτοῦ μείον : traduire « moins que lui ».

<sup>6</sup> θάρρει : deuxième personne de l'impératif présent actif ; θάρρει ὡς : « crois bien que ».

<sup>7</sup> οὐδένα : accusatif de οὐδεῖς.